Compte-rendu de séance de Conseil Municipal du 19 janvier 2022

Commune de La Marolle en Sologne

Nombre de conseillers

en exercice : 11 L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil
présents : 8 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
votants : 8 prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Éric FASSOT, Maire.
absents : 3

Date de convocation 13/01/2022 Date d'affichage 13/01/2022 **Présents**: Mmes Rachel GRIVEAU, Martine DESJARDIN; MM Éric FASSOT, Olivier MARDESSON, Alix THILLIER, Stephan JONETTE, Alain MAUPEU, Kévin GODIN

Absents excusés: Evelyne ROBERT, Sandrine BROSSARD, Bernard VICENTE

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du 24 novembre 2021
- Questions diverses dont :
- Point sur le projet de réfection de la mairie
- Point sur l'installation des bornes incendie
- Mission archivage du CDG41
- Devis divers et informations diverses

Secrétaire de séance : Mme GRIVEAU Rachel

Le compte-rendu de la séance du 24 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Réfection de la mairie/ agence postale : Alain MAUPEU fait le point sur l'évolution du projet. Echange sur le choix des briques et l'éventualité d'une peinture sur les bâtiments adjacents. Le maire fait le point sur les demandes de subventions DSR, DETR, participation de La Poste.
- Projet en cours pour l'installation d'un distributeur de pain prévu pour début février contre le mur de l'agence postale. Le distributeur serait loué et installé par le boulanger de Montrieux, l'alimentation électrique étant prise en charge par la commune.
- Pose des bornes incendie : le marquage est fait pour 5 bornes en centre bourg. Les travaux nécessiteront de couper l'eau quelques heures.
- Projet de ralentisseurs : un rendez-vous va avoir lieu avec le service des routes du département. Le projet comprend un plateau entre la rue du lotissement et la mairie et un plateau au carrefour principal. La subvention DETR a été demandée. Concernant la maîtrise d'œuvre, des devis sont attendus. Le projet sera préalablement validé par le Département.
- La seconde tranche de travaux sur l'éclairage public devrait être lancée fin janvier début février, à condition que l'installateur ait reçu la totalité du matériel.
- Le Centre de gestion de la FPT41 propose une mission « archivage ». La question doit être étudiée plus avant, le coût étant conséquent.
- Il est devenu indispensable d'investir dans un nouvel équipement de benne pour le tracteur. La recherche du matériel adéquat est lancée.
- Les plaques et numéros de rue de l'opération d'adressage sont commandées.
- Discussion autour de la sécurité des abords de l'étang communal.

SÉANCE LEVÉE À 22h00

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

ARD Bernard VICEN	TE Evelyne ROBERT
DIN Alix THILLIER	